

Martigny, le 1^{er} janvier 2012



Monsieur
Mac Dupont
Rue du Guercet
1920 Martigny

Monsieur,

Nous vous remercions pour votre demande de réservation. Le comité a accepté celle-ci et pouvons ainsi vous la confirmer comme suit :

**Location de la salle « Au Trait d'Union »
pour le ... « date »**

Vous trouverez, en annexe, un exemplaire du contrat de location, qui sera signé au moment de la remise de la clef. Nous vous invitons, d'ores et déjà, à lire ce document afin d'être informé des règles et conditions à respecter.

Location de la salle (y compris utilisation de toutes les installations)
Charges (électricité, chauffage, etc ..) – montant forfaitaire

Fr.

Fr.

TOTAL A VERSER

Fr.

=====

La remise de la clef et l'état des lieux ainsi se font uniquement en présence du locataire et d'un membre du comité. La restitution de la clef et le contrôle du local se font dans les mêmes conditions.

Les dates et heures pour la remise et la restitution de la clef sont définies entre le locataire et le membre du comité responsable de la location. Le contact se fait uniquement par le numéro de téléphone des Amis du Guercet - 079 / 887.17.29.

En cas de non-utilisation, sauf événement majeur, aucun remboursement ne pourra être réclamé. Seul le comité est habilité à statuer sur un éventuel remboursement.

En vous remerciant pour votre location, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Les Amis du Guercet

Le président : Jean-Robert Martinet

<http://www.guercet.ch>

Rue des Farquets 119 – 1920 Martigny

Mobile Amis du Guercet 079 - 887 17 29 – e-mail : guercet@gmail.com